

Définition

Le champ couvert par cette analyse correspond au code NAF suivant :

524 X : COMMERCE DE DETAIL FLEURS

- Commerce de détail de fleurs et compositions florales, de plantes et graines
- Commerce de détail de plants de fleurs et de légumes, d'arbres et d'arbustes fruitiers ou d'ornements.

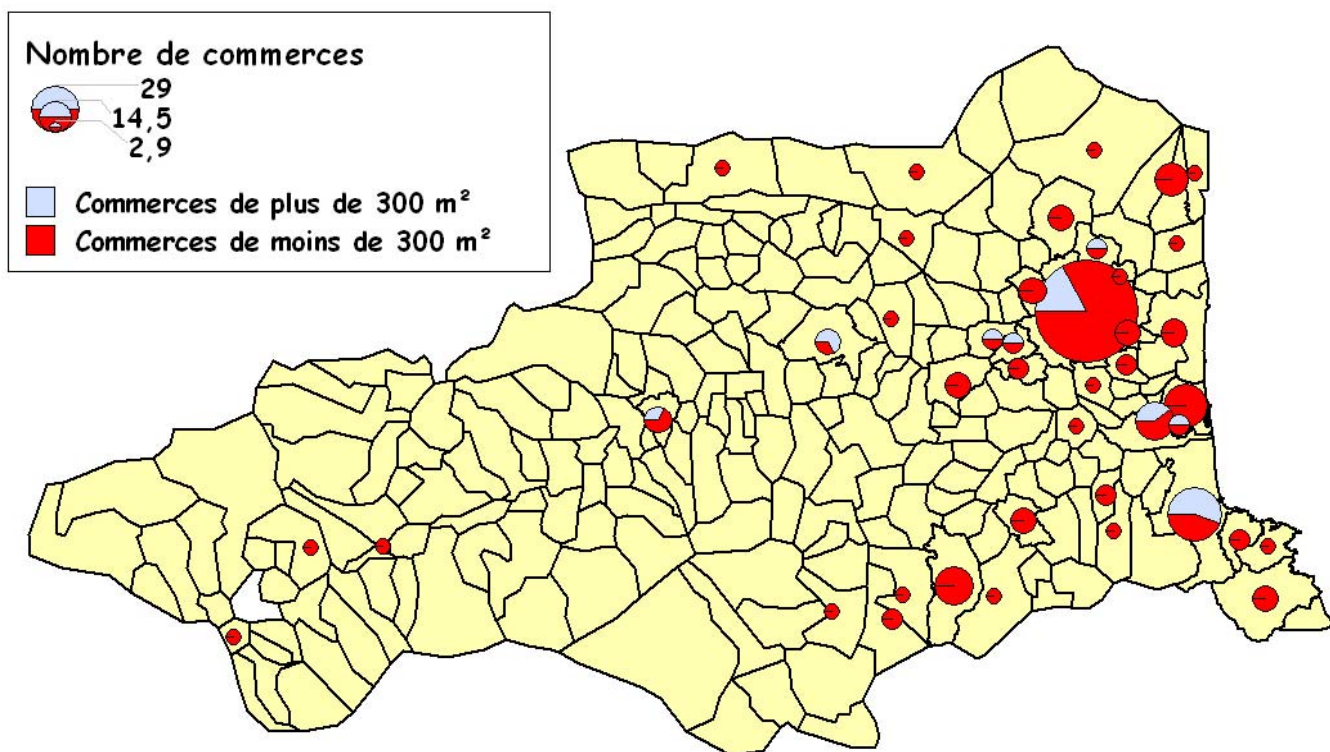
L'offre commerciale

| | Les moins de 300 m ² | | Les plus de 300 m ² | | TOTAL | |
|------------------------------|---------------------------------|---------------------------|--------------------------------|---------------------------|--------|---------------------------|
| | Nombre | Surface en m ² | Nombre | Surface en m ² | Nombre | Surface en m ² |
| Commerce de détail de fleurs | 103 | 4 728 | 19 | 42 957 | 122 | 47 685 |

Source : CCI, DDCCRF

Le secteur d'activité des commerces de détail de fleurs et de plantes compte **122 entreprises, soit 47 685 m²**. En grande majorité les unités de vente sont de petite taille, avec 84 % des enseignes de moins de 300 m². Avec seulement 19 points de vente les commerces de plus de 300 m² occupent 90 % du plancher commercial du secteur.

Cependant les spécificités entre enseigne diffèrent selon la surface de vente. En règle générale, les commerces de plus de 300 m² sont des jardinerias et des pépinières. Quant à ceux de moins de 300 m², ils concernent la vente de fleurs et compositions florales.



Source : CCI, DDCCRF

La densité commerciale

Le commerce de plus de 300 m²

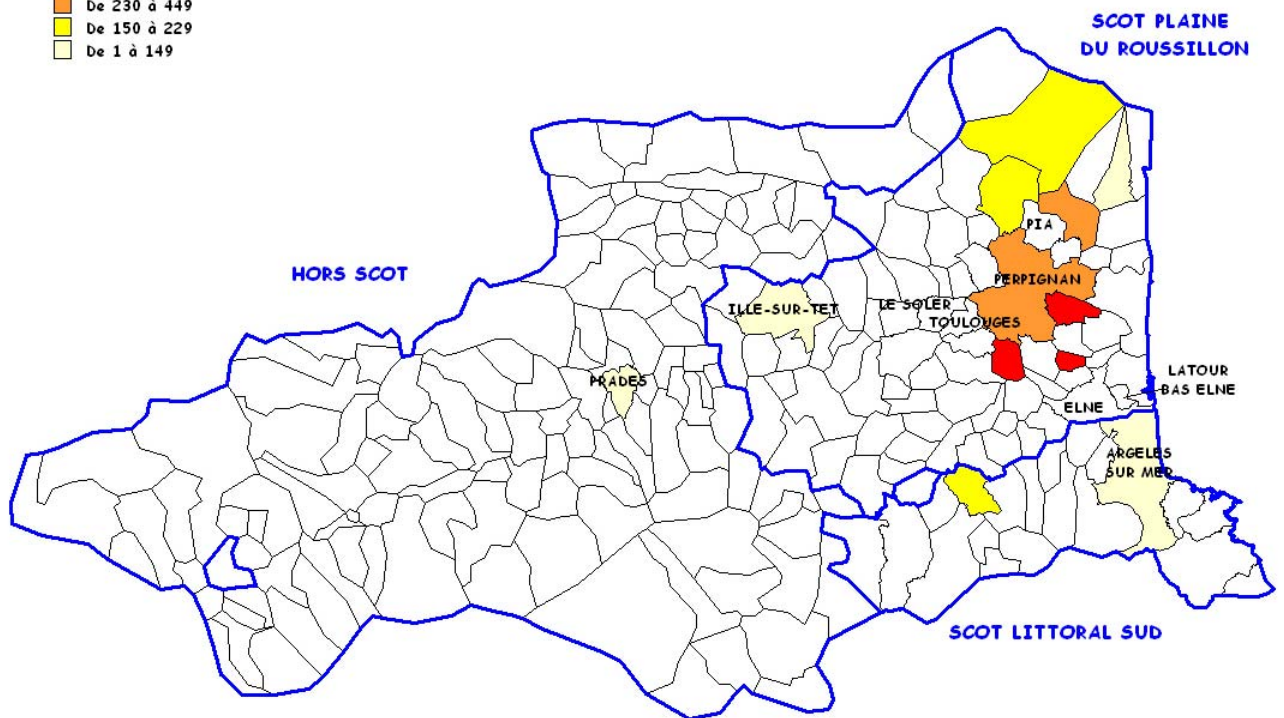
| | Densité en m ² pour 1000 habitants |
|---|---|
| Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération | 93 |
| SCOT Plaine du Roussillon | 115 |
| SCOT Littoral Sud | 168 |
| Hors SCOT | 13 |
| Département | 109 |

La densité départementale enregistrée par les commerces de plus de 300 m² est importante avec **109 m² pour 1 000 habitants**.

Le territoire qui enregistre la plus forte densité est celui du SCOT Littoral Sud, avec une seule commune qui propose ce type de commerces, soit 168 m² pour 1 000 habitants.

Densité commerciale (m² pour 1 000 habitants)

- De 450 à 2 790
- De 230 à 449
- De 150 à 229
- De 1 à 149



Le commerce traditionnel (moins de 300 m²)

| | Densité en m ² pour 1000 habitants |
|---|---|
| Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération | 9 |
| SCOT Plaine du Roussillon | 5 |
| SCOT Littoral Sud | 20 |
| Hors SCOT | 12 |
| Département | 12 |

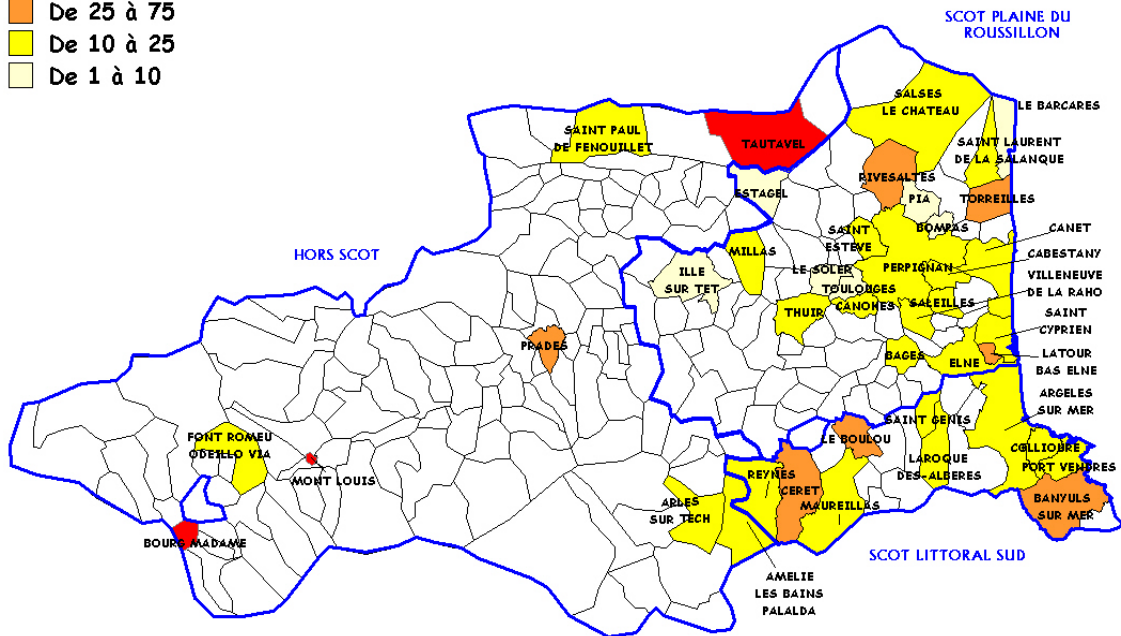
Le commerce traditionnel de détail de fleurs et de plantes observe une densité moyenne départementale de **12 m² pour 1 000 habitants**.

Tout comme les grandes surfaces spécialisées, les enseignes de moins de 300 m² se concentrent sur le territoire du SCOT Littoral Sud, avec 20 m² pour 1 000 habitants. Tous les bourgs de ce territoire disposent d'au moins un commerce de ce secteur d'activité.

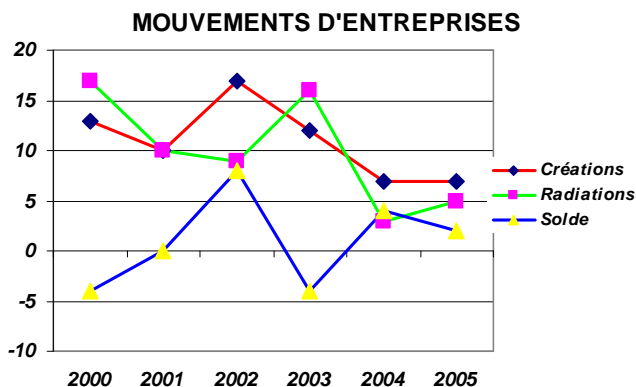
Le territoire de la Communauté d'Agglomération enregistre quant à lui une densité 4 fois moins importante avec 5 m² pour 1 000 habitants.

Densité commerciale (m² pour 1 000 habitants)

- De 75 à 120
- De 25 à 75
- De 10 à 25
- De 1 à 10



La démographie d'entreprises depuis 2000

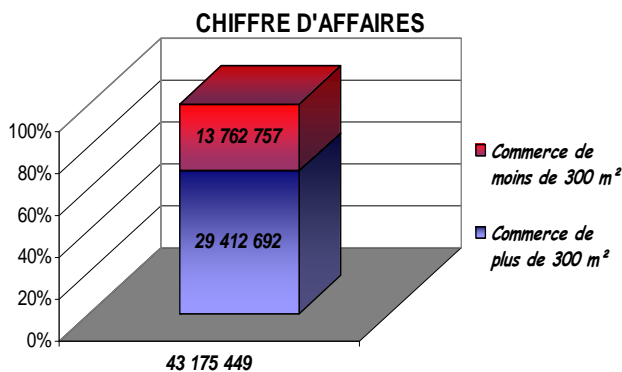


Source : CCI

Les mouvements d'entreprises présentent une évolution irrégulière, entre 2000 et 2005. Sur cette même période le recul du nombre de créations atteint moins 46 % et celui des radiations moins 70 %.

Depuis 2004, le solde est positif, bien que leur progression ait ralenti en 2005.

Le chiffre d'affaires



Source : Infogreffe

Le chiffre d'affaires global de ce secteur d'activité représente **plus de 43 millions d'euros**.

Les commerces de plus de 300 m² réalisent 67% de ce chiffre d'affaires, alors qu'ils ne représentent que 16 % des enseignes, soit 29 millions d'euros.

La Fédération des Centres de Gestion Agréés détermine le chiffre d'affaires moyen des commerces de moins de 300 m² à 133 619 euros, soit 13 millions d'euros au total.

Les comportements d'achat

| Produits | Dépenses commercialisables en € | Dépenses commercialisables par ménage en € |
|--------------------------|---------------------------------|--|
| Graines, plantes, fleurs | 18 094 226 € | 107 € |

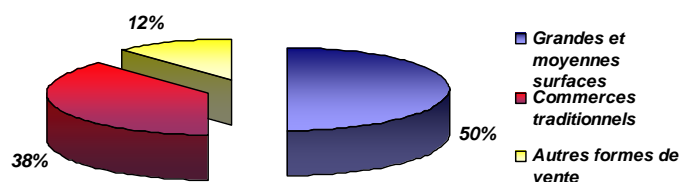
Source : AID Saturne, CCI

Les ménages du département génèrent une dépense commercialisable de 2 116 millions d'€uros. Le secteur de la vente de fleurs et de plantes représente **0,8 % de la dépense totale, soit 18 millions d'€uros.**

Le niveau de consommation

La moitié des achats, concernant les fleurs et plantes, est réalisée en grandes et moyennes surfaces. Le commerce traditionnel capte 38 % des achats.

REPARTITION PAR FORME DE VENTE



Source : AID Saturne, CCI

| Montants des apports en % par commune | |
|---------------------------------------|------|
| Perpignan | 40,1 |
| Rivesaltes | 7,5 |
| Pia | 5,7 |
| Elné | 3,6 |
| Cabestany | 3,4 |

Les commerces implantés sur la commune de Perpignan captent 40 % de la dépense commercialisable. La présence d'enseignes franchisées sur ses zones commerciales conforte son rang de 1^{er} lieu d'achat. Les autres communes prélèvent moins de 7,5 % des flux de consommation.

Le secteur d'achat qui capte la part la plus importante des dépenses commercialisables du département est celui de la Porte d'Espagne, soit 14 %.

Les secteurs de Rivesaltes, de l'Agglo Est (Pia et Bompas) et de Perpignan Saint Jacques enregistrent des flux d'achats variant entre 6 et 8%.

Sont également disponibles les analyses commerciales suivantes :

- Bricolage et quincaillerie
- Meuble et équipement du foyer
- Articles de sport
- Chaussures et articles de cuir
- Habillement
- Appareils TV, Hifi

Contact : 04 68 35 98 88 - etudes@perpignan.cci.fr